



## Problème avec un artisan

-----  
Par Nicolo\_49

Bonjour,

je suis inquiet, je vous explique j'ai contacté un artisan pour refaire mon sol.

Il a encaisser 3 chèques pour un total de 5200? sur 9800?.

Il a bien encaisser 1 chèque de 3000? sans problème, mais il a encaisser les 2 autres sur un compte perso.

A-t-il le droit de faire ça ? en outre le travail n'a pas été fait correctement vu avec un expert, et depuis il n'intervient plus et le dialogue est compliqué.

Il me demande de payer le reste pour reprendre et finir le travail, moi je ne souhaite plus qu'il vienne chez moi mais il me dit qu'il ne fera aucun remboursement.

Que puis-je faire ?

-----  
Par AGeorges

Bonsoir Nicolo,

Il me semble que vous avez traité ces travaux un peu trop à l'amiable, ce qui risque de réduire vos moyens d'action.

Travaux = devis et échéancier

Travaux = Assurances obligatoires

Travaux = garanties.

Quid de votre expert ? A-t-il fait un rapport ? Avez-vous notifié les anomalies à l'artisan ? Par LRAR, avec demande de correction ?

L'artisan vous doit les garanties attachées aux travaux. A vous de faire valoir vos droits, et pas par téléphone.